EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit février deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire: 01/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

PRESENTS: Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Nadine MAGY, Elodie MARTIN, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEE: Béatrice DUFOUR

Elodie MARTIN a été élue secrétaire de séance.

2011 – 004 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DU THEIL DRESSE PAR LE PERCEPTEUR

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 de la ZAE du Theil, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Déclare que le compte de gestion de la ZAE du Theil dressé, pour l'exercice 2010, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. Le 09 février 2011

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
le: \15.02.2011
Publié ou notifié

Publié ou notifié Le: 09.02.2011 Le Président,

Jean-Claude LEBLOIS

TRÉSOR PUBLIC

TRES. SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

N° CODIQUE 087028

Date d'édition : 31/01/2011

Direction Régionale des Finances Publiques du Limousin et du Département de la Haute-Vienne Division collectivités locales

AXXIVAM

IDENTIFIANT BUDGET 30200

N° de SIRET 24871936100037

CC NOBLAT ZAE DU THEIL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2010

PRÉSENTÉ À

Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-Jacques PICOT

DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

A46-110111.v1

087028 TRES. SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT



Etat II-2

Exercice 2010

30200 - CC NOBLAT ZAE DU THEIL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2010				April 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10				-144 817,99	38 972,86	-105 845,13	-105 845,13				-105 845,13
TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE					Light to the state of the state	1997		0,00	00'0	00,00	00'0		LANCE CONTRACTOR CONTR		00,00
						المارية		-3 503,13	38 972,86	35 469,73	35 469,73				35 469,73
PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2010								00,0	49 790,69	69 '06' 67	49 790,69				49 790,69
RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2009								-141 314,86	49 790.69		1				-91 524,17
	- Budget principal	nvestissement	onctionnement	TOTAL I	I - Budgets des services à	caractère administratif	NOBLAT ZAR DU THEIL	140000000000000000000000000000000000000	וואפטרומספוומור		II TAUCH	TT - Budgets des services à	garagtère	TTT. TTT	TOTAL I + II + III



II-1 Exercice 2010

9

30200 - CC NOBLAT ZAE DU THEIL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

10.10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00	A		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
révisions budgétaires totales (a)	198 565,00	204 425,00	402 990,00
îtres de recettes émis (b)	49 790,69	88 071,05	137 861,74
léductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
lecettes nettes (d = b - c)	49 790,69	88 071,05	137 861,74
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	198 565,00	204 425,00	402 990,00
Mandats émis (f)	53 293,82	49 098,19	102 392,01
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Jépenses nettes (h = f - g)	53 293,82	49 098,19	102 392,01
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		. 38 972,86	35 469,73
(h - d) Déficit	3 503,13	s .	



30200 CC NOBLAT ZAE DU THEIL PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur quidéclare que le présent compte est exact en sesrésultats.



APour le Directeur Régignal des Finances Publiques et par bélégation, l'adjoint du DSRL

, le

MONTE

Le comptable soussigné affirme véritable, sousles peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmespeines, que les recettes et dépenses portéesdans ce compte sont, sans exception, toutescelles qui ont été faites pour le service de CC NOBLAT ZAE DU THEIL pendant l'année 2010

et qu'il n'en existe aucune autre à saconnaissance.

TRESCORERIE

N. LEBWARD BY HOUSE

Tobis avenue R. Poulidor

Tobis 31 LEBWARD DE NOBLAT

PAX 05.55.56.02.18

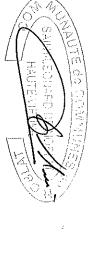
SAINT-LEGNARD DE NOBLAT , le 08

LE TRESORIER

J.J.Picot

émis est conforme aux écritures de sacomptabilité administrative, a été voté le...a.

A Saint lessard de Nobbet, le 14/02/2011



45 493

Page 48